



**HAL**  
open science

## Fouilles de la Trinité, à Callas (Var) : campagne de 1960

Raymond Boyer, Paul-Albert Février

► **To cite this version:**

Raymond Boyer, Paul-Albert Février. Fouilles de la Trinité, à Callas (Var) : campagne de 1960. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1963, 21 (2), pp.261-275. 10.3406/galia.1963.2391 . hal-01934247

**HAL Id: hal-01934247**

**<https://hal.science/hal-01934247>**

Submitted on 25 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

d'Augustin Carlier, sans mentionner cette provenance, inversement eux ou leurs successeurs ont indiqué cette provenance, s'agissant d'objets qui en réalité ne provenaient pas de la collection d'Augustin Carlier.

Enfin pour une série de pièces l'attribution à la collection d'Augustin Carlier repose sur ce seul fait qu'il nous en a laissé des dessins : ce sont

Un Mercure, Inventaires de 1849-1877 n° 566, Recueil n° 30 ;  
 Un Apollon, Inventaires de 1849-1877 n° 612, Recueil n° 42 ;  
 Un fragment de bovidé, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 159 ;  
 Un porcelet, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 150 ;  
 Un quadrupède, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 160 ;  
 Un poisson, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 179 ;  
 Un pendentif, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 235 ;  
 Un masque d'homme, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 329 ;  
 Un ornement de suspension, Inventaires de 1849-1877, Recueil n° 307.

Mais Augustin Carlier a fort bien pu dessiner des pièces qu'il n'a pas gardées dans sa collection ou des pièces qui n'en ont jamais fait partie.

Ainsi donc l'inventaire de 1834 récemment retrouvé nous l'a fait constater : certains bronzes que, soit sur les dires de Cahier, de Delplanque ou de quelqu'un de leurs successeurs, soit au vu des dessins d'Augustin Carlier, on attribuait à sa collection n'en proviennent pas ; par contre elle a complété plusieurs bronzes dont nous ignorions jusqu'à l'existence ; ce sont les pièces qui ont disparu entre 1834 et 1849 : un pied, trois chimères, trois mains, un autre pied, soit les pièces inscrites dans l'inventaire de 1834 sous les n°s 136, 210, 222 et 246.

Elles auraient d'ailleurs été assez modestes, si l'on peut en juger par le prix auquel les évaluait l'inventaire et elles semblent bien, elles aussi, présentement égarées.

H. BIÉVELET et G. FAIDER-FEYTMANS

#### APPENDICE

##### *Extrait du Catalogue d'Augustin Carlier*

- 80 Diane appartenant à M<sup>me</sup> Gérin qui a bien voulu me la céder pendant ma vie.
- 110 Dauphin, entrée de jet d'eau.
- 111 Espèce de tête.
- 112 Cheval en profil.
- 113 Hure de sanglier.
- 114 Mercure avec le pétase, *forte* le dieu des chemins ou chaussées, *Vialis*.
- 115 Face imberbe.
- 116 Hercule ou plutôt Jupiter.
- 117 Tête de chèvre.
- 118 Mercure mutilé avec son pétase.
- 119 *Lilius*, baton augural.
- 120 Figure en buste.
- 121 Cerf.
- 122 *Cicero declamans vel alius* (au-dessus du mot *Cicero* le mot *Cato*).
- 123 Sanglier ou marcassin.
- 124 Figure en buste.
- 125 Pique.
- 126 Hercule avec la peau de lion et le bout de la massue.
- 127 Coq de Mercure.
- 128 Mercure avec le pétase.
- 129 Tête de cheval, manche d'instrument, *manubrium*
- 130 Figure dont les jambes sont cassées.
- 131 Lion en profil.
- 132 Lion en profil.
- 133 Panter (*sic*).
- 134 Cou de signe (*sic*).
- 135 Figure casquée.
- 140 Bacchus, figure couronnée de lierre, buste.
- 142 Oiseau.
- 143 Petite chèvre.
- 144 Petit mouton.
- 184 Botte.

## Fouilles de la Trinité, à Callas (Var). Campagne de 1960.

Le territoire de la commune de Callas couvre la surface d'une petite dépression que traverse la route nationale 562 de Grasse à Draguignan (fig. 1). Cette dépression est délimitée au nord par des hauteurs que couvraient encore au siècle dernier des oliviers plantés en « res-

tanques » et qu'envahissent maintenant la garrigue et les pins. Au sud-est, une ligne de collines sépare Callas de la commune voisine de Figanières. Seuls d'étroits passages obligés, comme le défilé de la Clue, permettent à la route de Grasse et à divers chemins secondaires

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 1. — La dépression de Callas (Var), A : villa de la Trinité. B : habitat gallo-romain des Blimouses. C : sépultures gallo-romaines. *Reproduction de carte de l'I.G.N. Éch. 1/50.000.*

de pénétrer dans cette cuvette. Vers le sud, des collines boisées, presque entièrement abandonnées par la culture. Vers l'est enfin, un relief plus tourmenté sépare cette région de la dépression de Fayence.

La dépression de Callas comprend deux parties cultivées distinctes : une région haute autour du site du village médiéval et un triangle de terres cultivées en plaine, au sud ; ces deux régions sont séparées par un étroit défilé creusé par le Grand-Vallon, sur les bords duquel s'étaient installés la chapelle Saint-Laurent et un moulin. Dans la zone méridionale traversée par la grande route, se trouvent les ruines d'une villa gallo-romaine et le monument qui fut transformé en chapelle de la Trinité<sup>1</sup>. Zone faiblement accidentée, actuellement encore cultivée dans sa presque totalité ; champs délimités par des « restanques » ou des murs en pierres sèches. De nombreux puits, utilisés de nos jours, laissent supposer l'existence de points

d'eau qui ont pu favoriser l'implantation d'habitats antiques, tel celui des Blimouses, au sud de Callas, et celui auquel correspondent des tombes mises au jour au Bas-Saint-Blaise, au sud-ouest du village<sup>2</sup>.

Les ruines de la villa gallo-romaine sont dispersées sur la face méridionale d'une butte de faible pente. La butte a été entaillée lors d'une rectification de la route nationale en 1957 et des murs ont alors été repérés ; la coupe de l'un d'eux apparaît encore dans la tranchée nord de la route. A l'ouest de ce mur, dans la parcelle cadastrale 487 (fig. 2), un angle de mur en petit appareil se voit sous un amas de pierrailles. Plusieurs sols bétonnés ont été relevés dans les parcelles 478 et 487 ; une petite cuve a disparu lors d'un nivellement. Immédiatement à l'ouest de ces vestiges, la chapelle ruinée de la Trinité, dans la parcelle 488.

Si l'on recueille encore quelques tessons dans les champs au sud et au nord de la chapelle (notamment dans la parcelle 489), il ne paraît pas que les ruines s'étendent au-delà des pièces

(1) Situation du monument fouillé en 1960 : plan directeur au 1/20.000<sup>e</sup>, feuille XXXV-43 (Fayence), coupure n° 5 ; coordonnées Lambert : x = 940,400 ; y = 150,120.

(2) Archives départementales du Var, notes de F. Mireur, carton 53, dossier *Callas*.

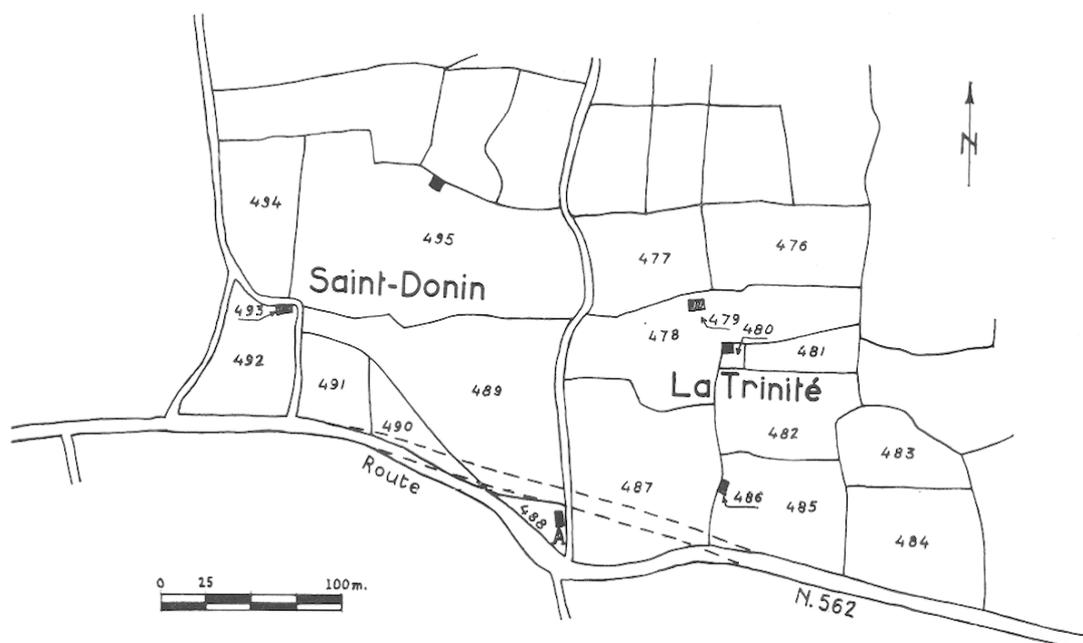


Fig. 2. — Site de la villa de la Trinité. En A, monument romain transformé en chapelle.  
En tiretés, rectification de la route N. 562.



Fig. 3. — Signaculum en bronze. Long. 54 millimètres.  
Caducée gravé sur l'anneau.

de terre 478, 487 et 488, si ce n'est peut-être sur une partie de 489. Dans la parcelle 492 où se trouvait la chapelle Saint-Donin, des tombes auraient été jadis découvertes ; nous n'y avons vu aucun fragment de céramique. Les ruines antiques paraissent donc occuper une surface de 100 mètres sur 100 environ.

Le matériel recueilli au sol consiste en fragments de porphyre rouge de l'Estérel (meules ?), scories de fer,

débris de *legulae* et de *dolia*, fragments de tambours de colonnes en terre cuite, tessons de la Graufesenque, de céramique à parois fines sableuses, de sigillée claire, de poterie commune, de débris d'amphores et de tessons de céramique grise dite « wisigothique » (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles). En outre, les travaux de rectification de la route N 562 ont permis à M. S. Gagnière de trouver :

1 — Un *signaculum* en bronze (54 × 20 mm. et 32 mm. de hauteur), bien conservé, portant le nom de *Caii VALerii/HERMETIS* en caractères en relief, de 6 mm. 5 de haut ; la partie supérieure de l'anneau présente un caducée stylisé gravé, en relation avec le *cognomen* religieux d'*Hermes*<sup>3</sup> (fig. 3).

2 — Un denier fourré du proconsul *Q. Caepio Brutus*, frappé en Macédoine en 44/43 par le proquesteur *L. Sestius*<sup>4</sup>.

3 — Un as d'Auguste frappé sous Tibère après 22<sup>e</sup>.

Parmi les ruines antiques, les seules parties bien conservées sont celles qui ont été réutilisées dans la chapelle de la Trinité. Celle-ci est connue dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Ugo Adalbert la donna

(3) Les premières découvertes et celle du timbre en bronze ont été signalées par F. BENOIT, dans *Callia*, XVI (1958), p. 437 et XVIII (1960), p. 316-317.

(4) A. E. SYDENHAM, *The Coinage of the Roman Republic* (1952), p. 202, n° 1290.

(5) H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées dans l'Empire romain*, I, 1880, p. 94. H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum I*, 1923, pl. 25<sup>1</sup>, p. 145.



Fig. 4. — Face sud de la *cella* transformée en chapelle.  
A : mur d'enceinte ; B : exèdre ; C : terrasse de basse époque ou du Moyen Age.



Fig. 5. — Partie haute conservée du mur nord de la *cella*, face intérieure, et portion de voûte antique.

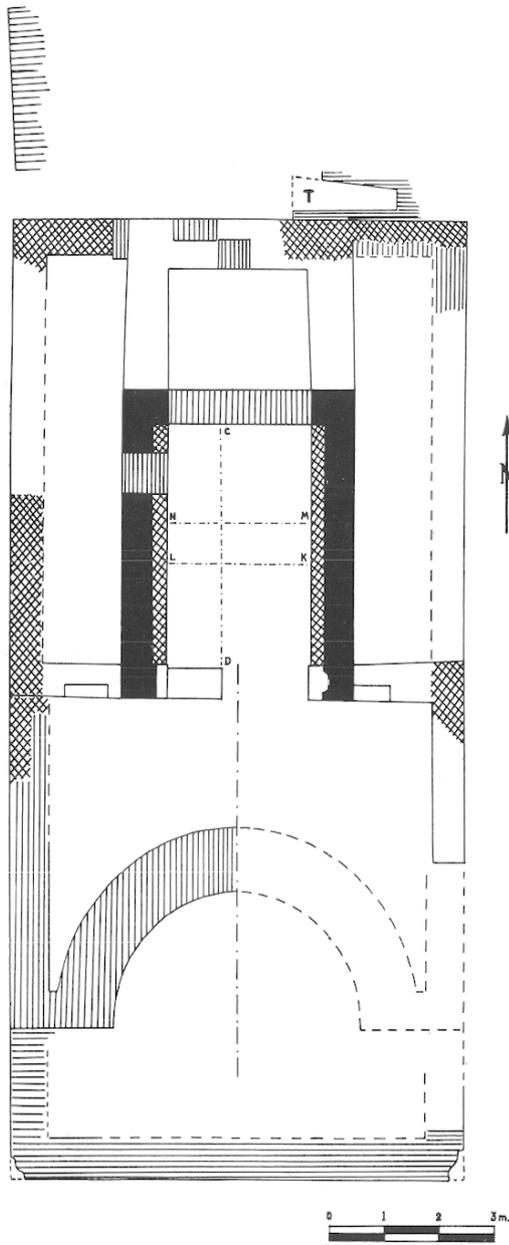


Planche I. — Plan du monument.

-  Mur romain en fondation.
-  Mur romain en élévation.
-  Mur romain au niveau de la voûte.
-  Mur d'époque indéterminée.
-  Chapelle moderne.

CD, KL, MN : coupes stratigraphiques.

T : tombe médiévale.

Relevé G. Giger, architecte D.P.L.G.

à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille avec des terres qui l'environnaient<sup>6</sup>. C'est peut-être près de cette chapelle qu'il faut localiser l'hôpital des Pauvres, connu par le compte des décimes de 1351<sup>7</sup>. La route de Grasse à Draguignan était alors un axe important du commerce provençal, ce qui explique la présence d'un hôpital. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, des textes des archives communales de Callas mentionnent souvent cette chapelle de la Trinité, à l'occasion de prières ou de processions<sup>8</sup>. C'est à ce lieu de culte que se rattache une tombe médiévale violée, découverte le long de la face nord de l'édifice.

Avant les fouilles<sup>9</sup>, on distinguait nettement le plan et l'élévation de la chapelle, bien qu'elle fût envahie par les ronces et couverte de lierre : une simple salle rectangulaire, voûtée en berceau. En avant, un porche également rectangulaire, primitivement voûté d'arêtes en partie, à droite et à gauche de l'entrée ; la partie centrale était peut-être seulement couverte d'une charpente, ou bien — ce qui paraît douteux à cause de la faiblesse des fondations — d'une voûte en plein cintre. Il apparaissait que le mur de façade de la chapelle avait été repris en sous-œuvre pour établir un grand arc en plein cintre qui ouvrait sur la nef, disposition fréquente dans les chapelles rurales de la région. Dans cette construction, des murs en petit appareil révélaient l'existence d'un édifice antique (fig. 4).

Lors d'une première campagne de fouilles en 1960<sup>10</sup>, le monument a été dégagé de la végétation qui l'encombrait ; son plan a été précisé et des sondages pratiqués sur une surface assez vaste pour permettre de dater la construction.

### I. Description du monument

*Plan* (pl. 1). Le monument romain est isolé des ruines voisines. Il est formé d'une petite chambre rectangulaire de 4 mètres sur 2 m. 54

(6) *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. GUÉRARD, I, 1857, n° 535, p. 533.

(7) E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*, 1923, p. 68. — Archives départementales des B.-du-Rh., B 1052, fol. 283 : terrain situé *in Cezalho... juxta terram hospitalis pauperum* (en 1333).

(8) Archives communales de Callas, CC 131, fol. 33 (1551) ; CC 184, fol. 50 (1612-1614) ; CC 222, fol. 247 (1650-1652) ; GG 57 (1749).

(9) AUBIN, dans *Bull. de la Soc. d'études de Draguignan*, t. XV (1884-1885), p. xx, signale des substructions et des tuiles à rebords. La *Carte archéologique de la Gaule, Var*, ne mentionne pas le site de la Trinité.

(10) Nous remercions le propriétaire du terrain, M. Auxile ANDRÉ, d'avoir bien voulu autoriser les fouilles, et M. le Maire de Callas de nous avoir aidés dans certaines démarches.

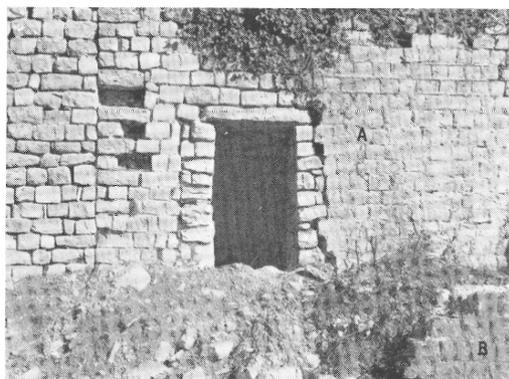


Fig. 6. — Face ouest de la *cella*; porte moderne percée dans le mur antique *A*; en *B*, mur d'enceinte.

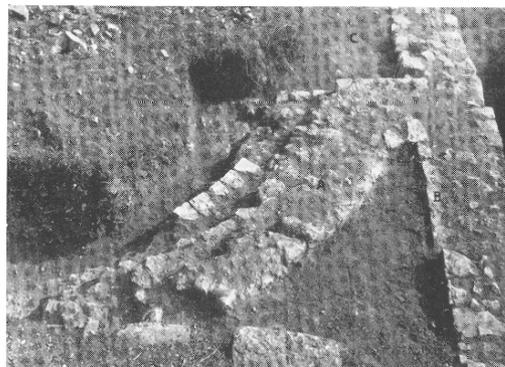


Fig. 7. — *A*: exèdre; *B*: mur d'enceinte ouest; *C*: terrasse de basse époque ou du Moyen Âge.

(mesures intérieures), moins longue que la nef de la chapelle. Lorsque celle-ci fut agrandie, le mur nord de la *cella* antique a été percé; seule la partie supérieure en a été conservée (fig. 5), mais faute d'avoir été étayée, elle menace ruine. Un sondage a fait retrouver les fondations de ce mur. Quant à celles du mur de la façade sud, elles n'ont été reconnues qu'en partie, à cause de l'interruption des fouilles. Aucune porte ne semble avoir été

ouverte dans les murs est et ouest; celle qui perce le mur occidental est moderne (fig. 6).

Autour de cette chambre, au nord, à l'est et à l'ouest, court un mur qui délimite un couloir sur ces trois faces. Ce mur est épais de 0 m. 75 en fondation; un ressaut le réduit à 0 m. 52 ou 0 m. 55. Vers le sud, les fondations d'un large mur courbe (1 m. 08 à la base) occupent toute la façade (fig. 7, 8 et 11). En avant de cette façade, à basse époque ou durant

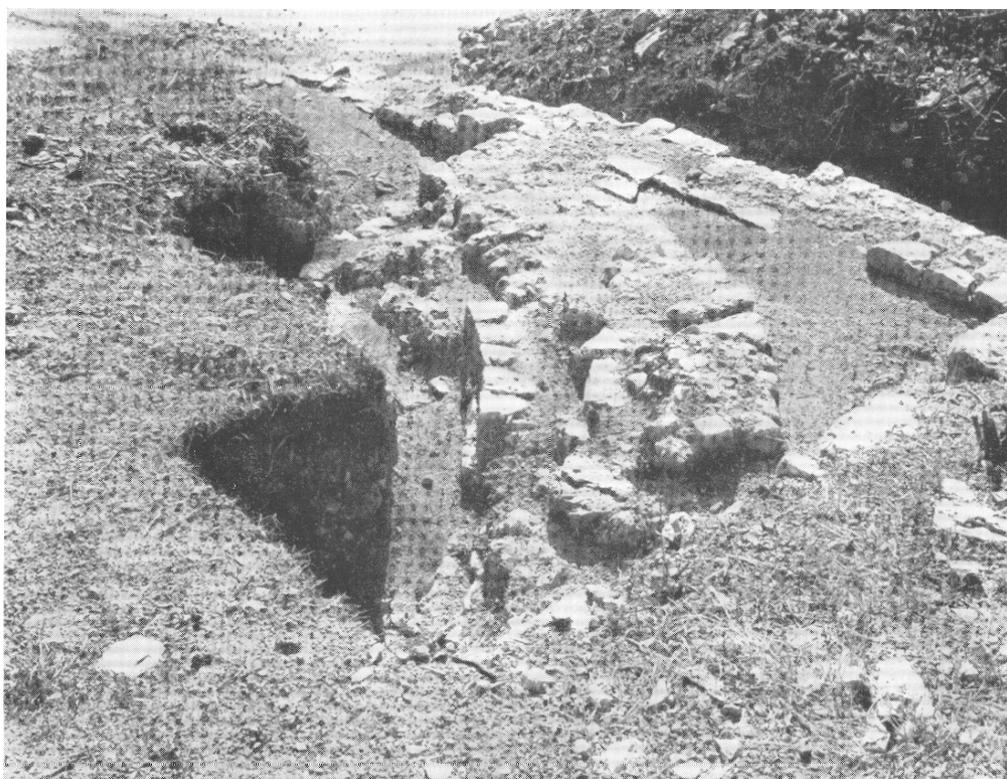


Fig. 8. — Partie dégagée de l'exèdre.

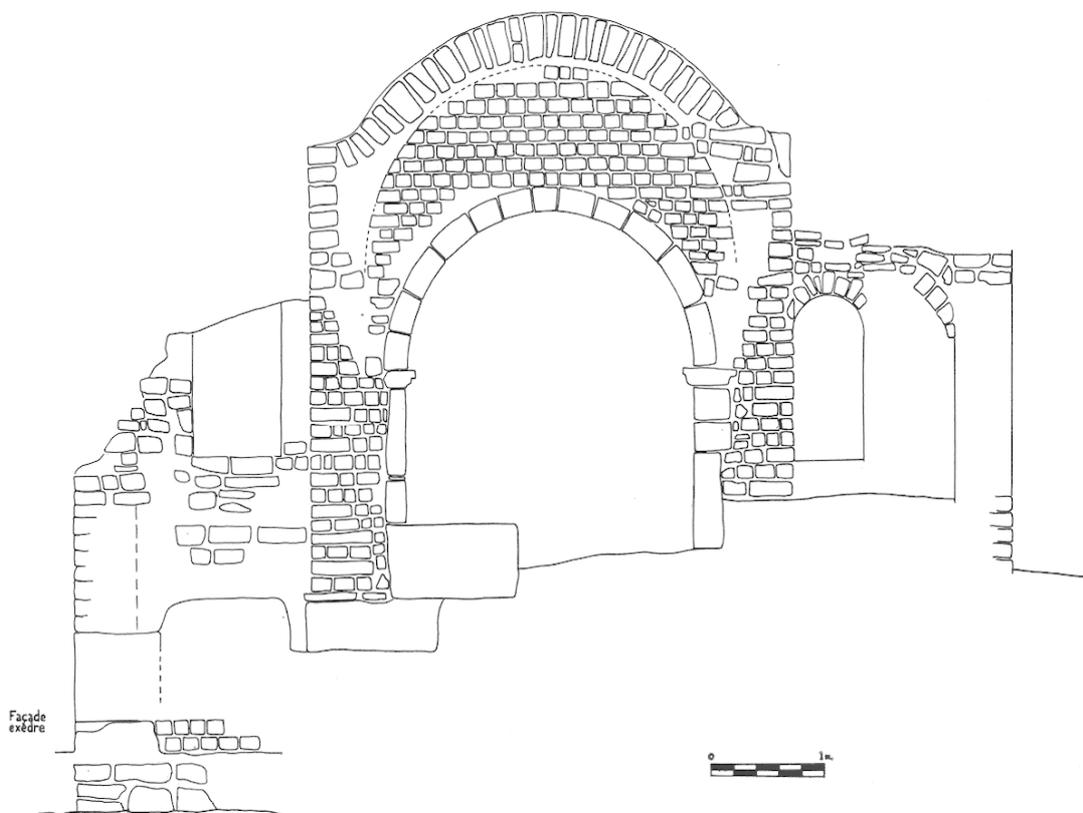


Planche II. — Élévation, face sud. Relevé G. Giger, architecte D.P.L.G.

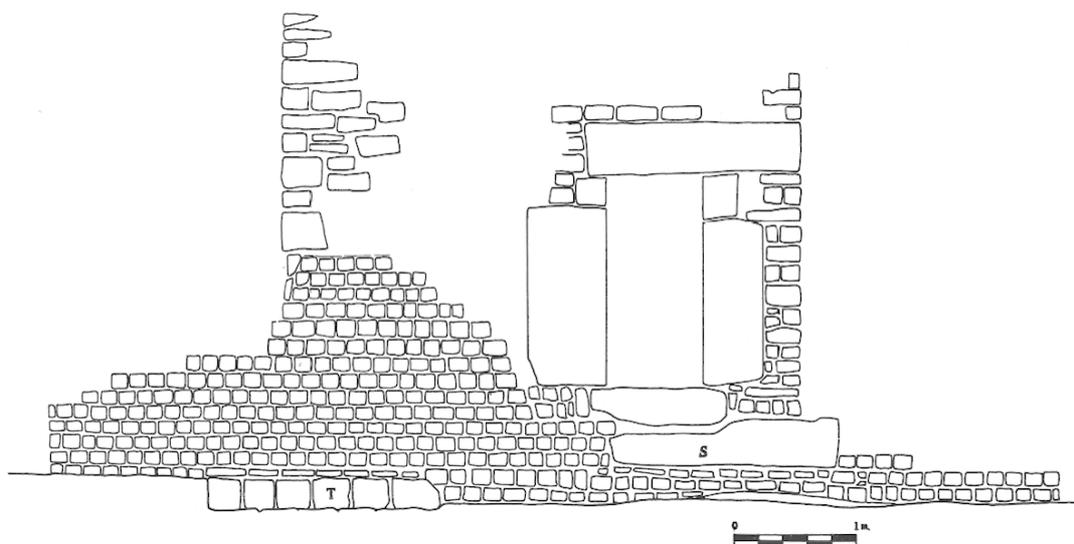


Planche III. — Élévation, face nord. S: seuil antique, en place. T: tombe médiévale.  
 Relevé G. Giger, architecte D.P.L.G.



Fig. 9. — Face sud de la *cella*: moellons taillés suivant la courbe de l'intrados de la voûte.

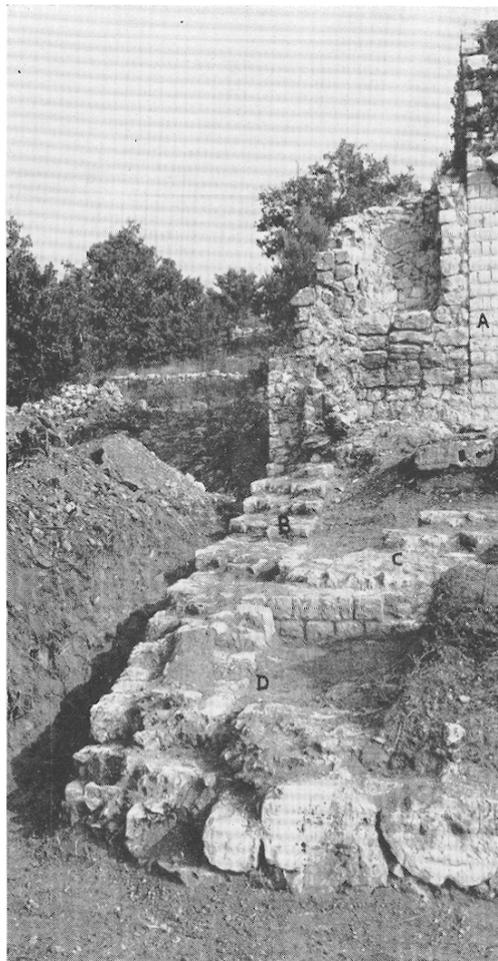


Fig. 11. — A: angle sud-ouest de la *cella*; B: mur → d'enceinte ouest; C: exèdre; D: terrasse de basse époque ou du Moyen Age.

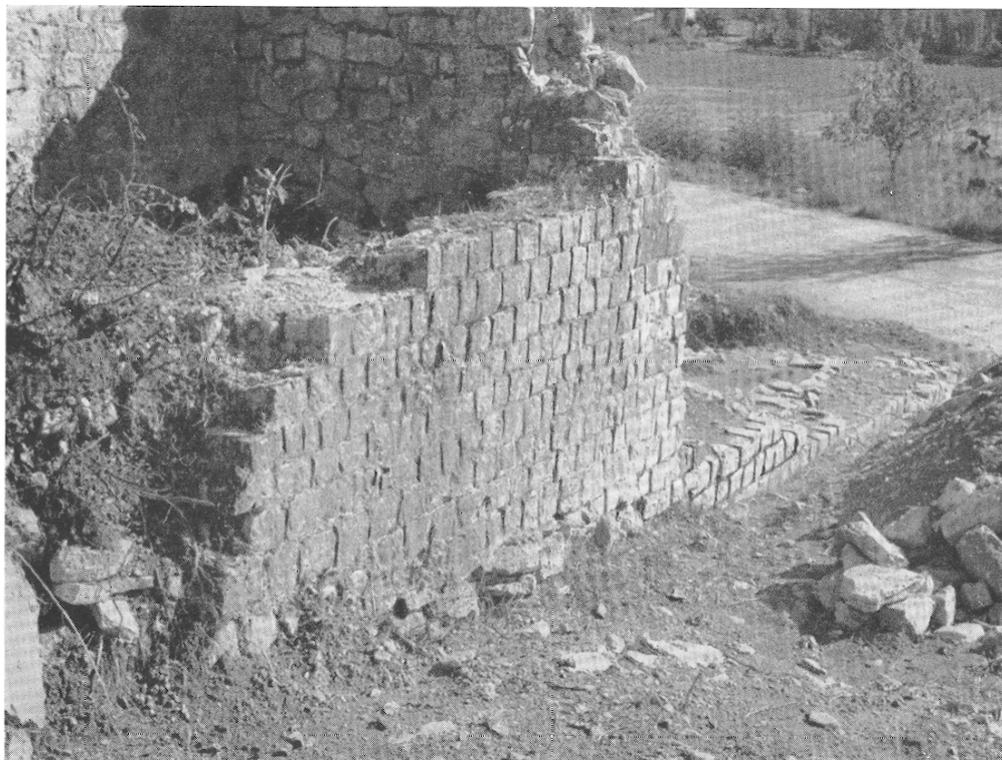


Fig. 10. — Mur d'enceinte ouest.



Fig. 12. — Face nord de la chapelle. A : mur d'enceinte nord ; B : seuil de porte antique.

le Moyen Age (les sondages n'ont pas encore été pratiqués), une terrasse allongée a été aménagée. Dans ses murs en appareil très irrégulier, on a remployé des moellons réguliers et une demi-colonne. Les seules pièces recueillies dans cette terrasse, lors du dégagement du mur courbe, sont des débris d'amphores et de céramique commune ainsi qu'une monnaie à l'effigie d'Herennia Etruscilla, épouse de Dèce<sup>(1)</sup>.

*Élévation* (pl. II et III). La *cella* présente des murs intérieurs conservés jusqu'à la naissance des voûtes, sur les faces est et ouest ; ils sont en petit appareil régulier à joints aplatis. Au-dessus, une voûte en plein cintre, épaisse d'environ 0 m. 40, est établie en retrait sur ces murs, de 0 m. 20 à 0 m. 25 (fig. 5). Son diamètre est de 3 mètres.

(11) H. COHEN, *op. cit.*, V, 1885, n° 9.

Les murs extérieurs ont un appareil plus soigné, mais les faces est et ouest ont perdu leurs assises supérieures. Par contre, les parties hautes de la façade méridionale sont bien conservées et les moellons dessinent un arc de 3 mètres de diamètre qui suit sensiblement la même courbe que l'intrados de la voûte (fig. 4 et 9). De la face nord subsiste aussi la partie supérieure, mais elle est partiellement cachée par la voûte moderne.

Les murs extérieurs du couloir sont mal conservés en hauteur (fig. 10). On note seulement que, sur la face nord, ils montent au moins à 1 m. 80 au-dessus du ressaut de fondation. Au nord, un seuil est pris dans la maçonnerie romaine (fig. 12) ; il devait donc y avoir une porte sur ce côté ; elle était désaxée. Quant à l'exèdre de la face sud, elle n'a pas été conservée en élévation et se trouve fortement

endommagée dans l'axe de la *cella*, comme si l'on avait voulu enlever les blocs en grand appareil d'un escalier.

Les sols d'époque romaine avaient tous disparu là où les sondages ont été pratiqués. Seuls les ressauts au niveau des fondations ou des pierres en saillie donnent l'emplacement approximatif de ces sols.

*Technique des murs.* Les faces externes de la *cella* sont en très bel appareil régulier, en calcaire tendre à joints fins. Le ciment débordant a été dressé et découpé en lanières de 2 cm.<sup>12</sup>

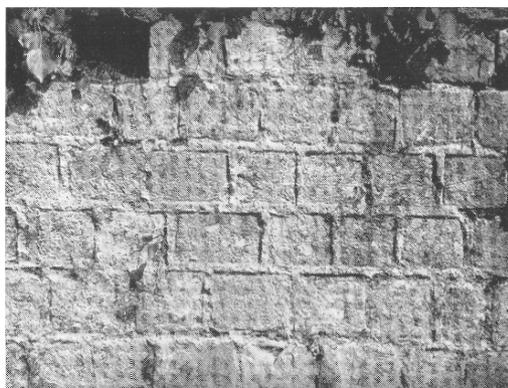


Fig. 13. — Appareil du mur antique, face extérieure.

Les moellons mesurent 10 à 11 cm. 5 de haut sur 11 à 13 centimètres de large (fig. 13). La distance entre les arêtes n'excède pas 1 cm. 5 et elle est très souvent beaucoup plus faible : 0,5 à 1 centimètre. Par contre, les moellons utilisés à l'intérieur sont plus irréguliers ; ils sont taillés dans une pierre froide qui a éclaté sous les coups, comme on peut en juger sur l'aspect des faces visibles. Les joints sont aplatis et irréguliers<sup>13</sup> (fig. 14).

Deux hypothèses viennent à l'esprit : ou bien cette face interne a été refaite, ou bien elle était cachée par une décoration sur enduit. La première hypothèse paraît difficile à admettre, car le même appareil se retrouve sur toutes les parties intérieures conservées dans le monu-

(12) On rapprochera cette technique de celle qui se retrouve dans certains murs de Cimiez récemment découverts au sud de l'édifice dit « temple d'Apollon ».

(13) Cf. P.-A. FÉVRIER, *Les appareils des murs romains de Fréjus*, dans *Revue d'études ligures*, XXII (1956), p. 153 et suiv.

ment gallo-romain et nullement dans les murs modernes.

## II. *Restitution*

La restitution demeure hypothétique sur certains points, mais quelques faits se dégagent déjà.

*Façade de la cella* (fig. 15). Dans la partie haute de la face sud, les moellons dessinent nettement un arc de cercle dont la courbure suit sensiblement celle de l'intrados de la voûte, ainsi que nous l'avons déjà observé. Il semble



Fig. 14. — Appareil du mur antique, face intérieure.

difficile d'imaginer que la voûte continuait en avant de l'édifice actuellement conservé. Il n'y a pas de trace de murs dans le prolongement de ceux de la *cella*. L'hypothèse qui se présente alors est qu'un arc de décharge décorait le sommet de la façade ; au-dessus, jusqu'au niveau du toit, reprenait sans doute le mur en petit appareil. Il aurait été vraisemblable d'imaginer que les claveaux de cet arc étaient allongés, comme ceux que l'on voit à l'aqueduc de Fréjus, par exemple, et qu'ils auraient caché l'épaisseur de la voûte (0 m. 40). Mais la présence en remploi dans l'arc actuel de la façade de la chapelle de claveaux plus larges que hauts (fig. 4 et 9) fait supposer que ces pierres viennent de la construction romaine ; d'autant que le calcaire est le même que celui dans lequel furent taillés les blocs de la façade, calcaire blanc à grains fins.

Une porte devait s'ouvrir dans cette façade. Le seuil n'en a pas été conservé. Dans le sol de la chapelle, à l'entrée, est enterré un grand

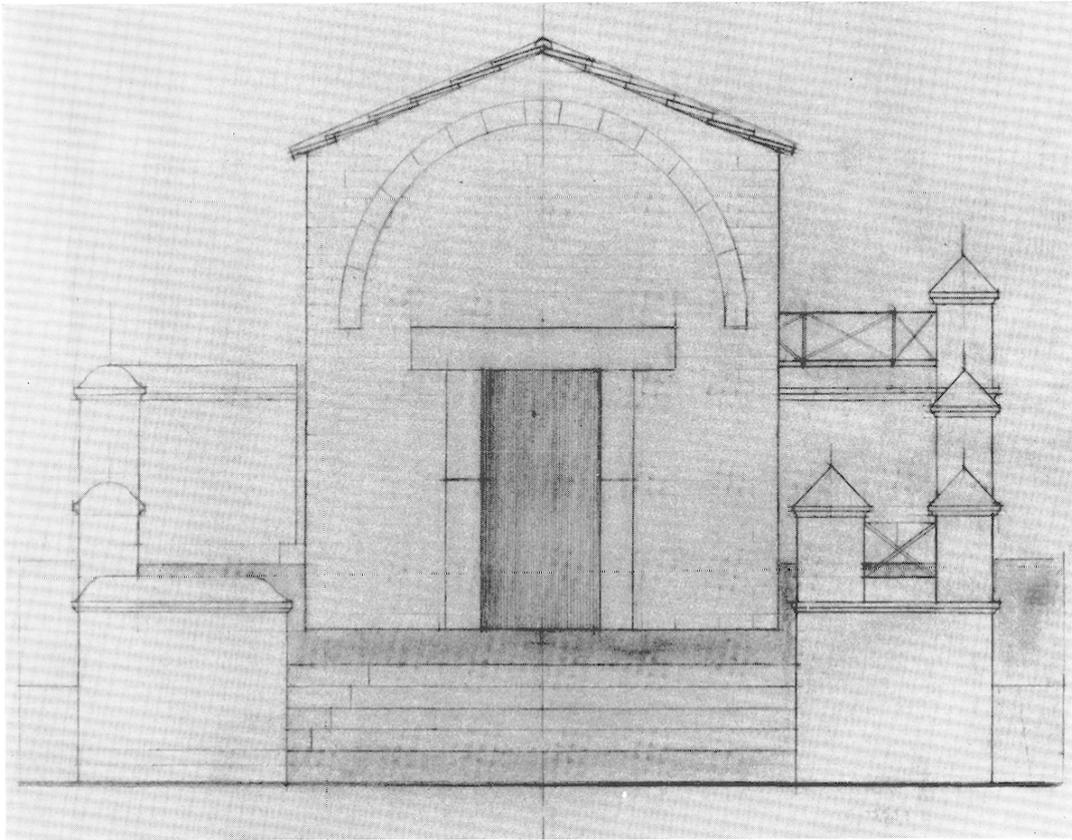


Fig. 15. — Essai de restitution de la *cella*, face sud. Dessin G. Giger, architecte D.P.I.G.

monolithe de 2 m. 40 sur 0 m. 60 et 0 m. 33 d'épaisseur, soit 8 pieds  $\times$  2  $\times$  1. Peut-être est-ce le linteau de cette porte.

*Enceinte* (fig. 16). Le mur d'enceinte avait au moins 1 m. 80 de hauteur, à en juger par la portion conservée sur la face nord. Il était percé de ce même côté par une porte ; le seuil conservé est bien en place, puisqu'une assise antique mord par dessus (fig. 12). Le fait que le niveau de ce seuil se trouve à 0 m. 70 environ au-dessus du ressaut de fondation de la façade ne doit pas surprendre, car le terrain présente une pente qui est bien marquée par le niveau des fondations sur la face occidentale de l'enceinte. Au-dessus de ces murs étaient peut-être posés des blocs semi-cylindriques dont plusieurs spécimens ont été retrouvés aux abords de la chapelle ou en emploi dans celle-ci (fig. 17).

*Façade de l'enceinte*. L'existence d'une exèdre est assurée. Mais accédait-on au monument par un escalier qui épousait la forme de cette exèdre, ou bien cette construction était-elle limitée par un mur courbe et une porte était-elle percée au centre ? Aucun indice n'incite à préférer l'une ou l'autre hypothèse.

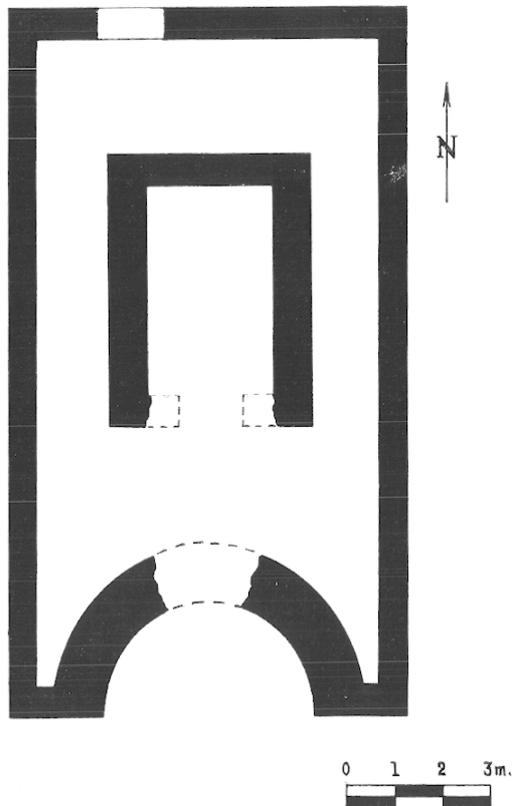


Fig. 16. — Essai de restitution de la *cella*: plan.

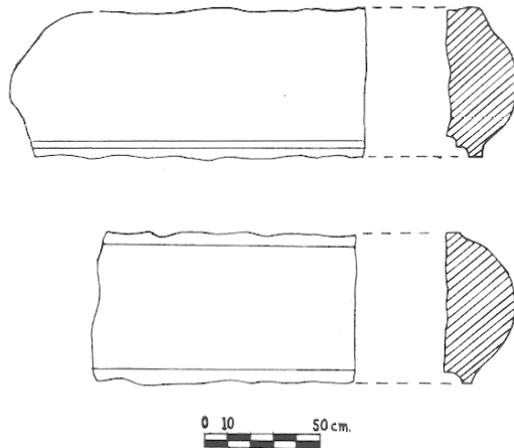


Fig. 17. — Spécimens de blocs semi-cylindriques trouvés aux abords de la cella ou en remploi.

### III. Sondages

Dans la cella ont été creusées deux tranchées perpendiculaires, l'une contre le mur ouest, l'autre au centre de l'édifice (pl. I). Deux grands monolithes enfouis près de l'entrée ont délimité ces sondages du côté sud. Le résultat le plus clair de ces travaux a été de montrer combien a été remanié le sous-sol, ce qui explique la disparition totale des sols anciens ; remaniements qui ont été pour une part effectués au Moyen Age.



Fig. 18. — Couvercle de la boîte à miroir et à fard.  
Cliché A. France-Lanord.

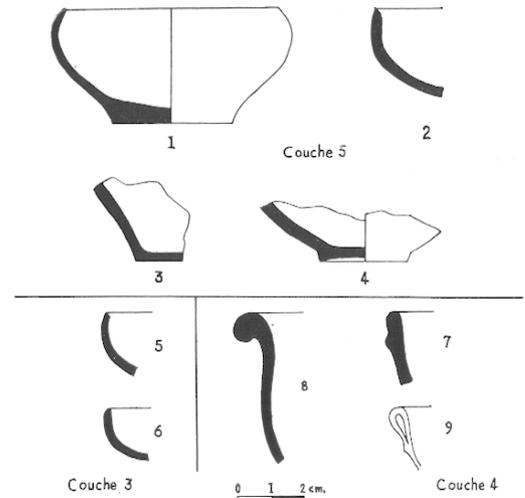
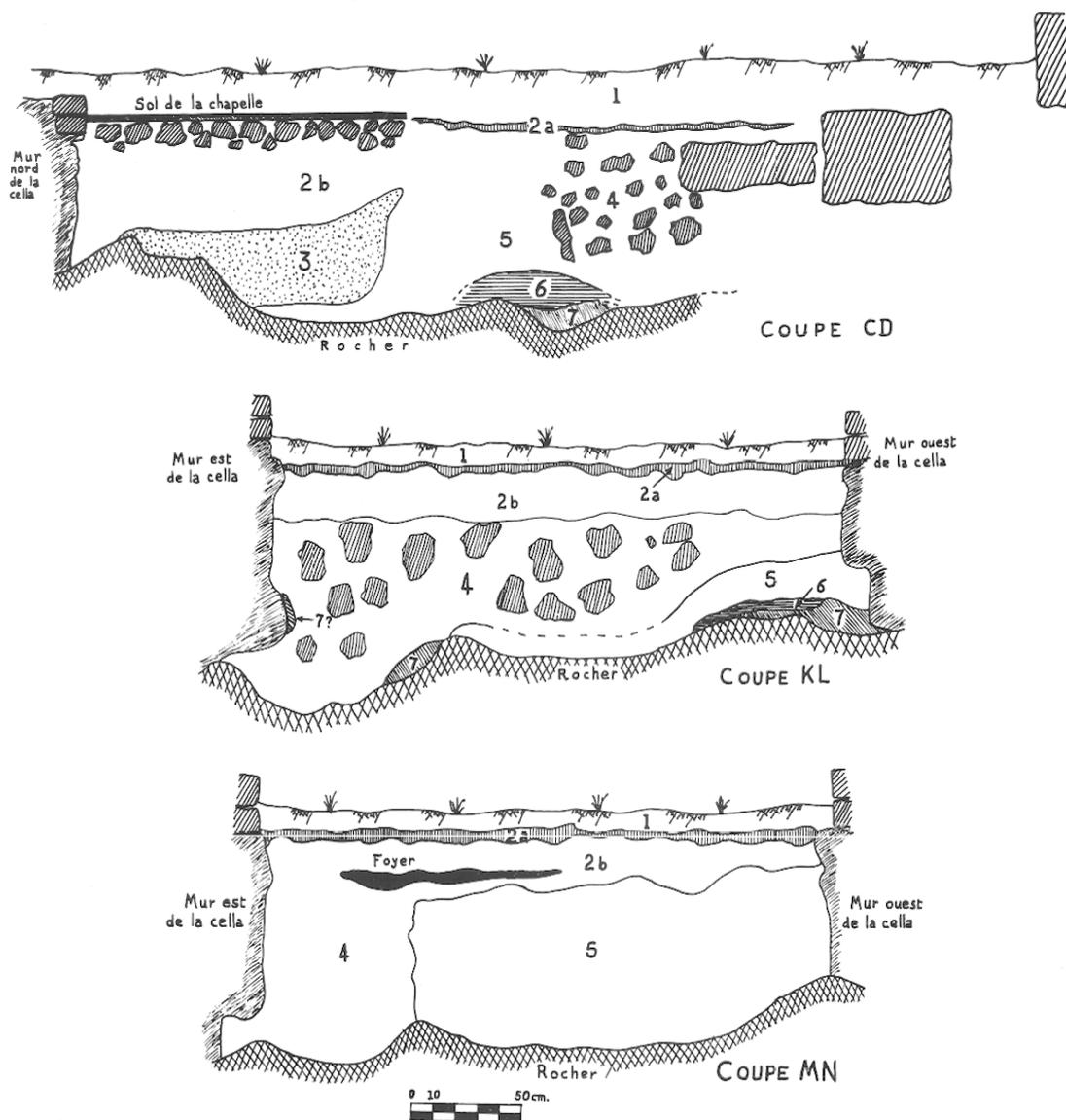


Fig. 19. — Céramique des couches 3, 4 et 5.

Partout où le rocher a été atteint, dans les anfractuosités de celui-ci se trouve une argile rouge de décomposition. C'est au-dessus de cette couche d'argile en place et dans un des creux de rocher qu'a été découvert un foyer de terre cendreuse très fine, avec débris d'os calcinés (pl. IV, coupe CD, couche 6). Ce foyer avait légèrement débordé le creux du rocher vers le sud. En ce point a été trouvé un objet remarquablement conservé : une boîte à miroir et à fard, en bronze (diamètre : 6 centimètres ; hauteur : 1 centimètre) ; son couvercle, orné extérieurement d'un moyen bronze de Néron, finement serti (fig. 18), porte sur sa face interne un miroir convexe en bronze étamé et poli ; le fond de la boîte contenait encore une substance desséchée qui, d'après l'analyse qui en a été faite, était un rose à joues<sup>14</sup>.

(14) Monnaie de la colonie de Lyon. A rapprocher de H. MATTINGLY, *op. cit.*, I, pl. 46<sup>a</sup> et 46<sup>b</sup>, nos 335, 358. La décoration de boîtes à miroirs avec des monnaies semble correspondre à une mode répandue à l'époque de Néron. Cf. W. FROEHNER, *Grands bronzes de Néron transformés en miroirs*, dans *Annales de la Soc. franç. de numismatique*, XIII (1889), p. 397. — E. BABELON et J.-A. BLANCHET, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, 1895, nos 1357, 1360-1362, p. 556-557. — *Forma Orbis Romani*, VII (Vaucluse), n° 64, p. 37, objets divers, n° 12. — H. DE FONTENAY, *Autun et ses monuments, avec un précis historique*, Autun, 1889, p. 221. — La boîte à miroir et à fard découverte à la Trinité a fait l'objet d'une étude technique très complète par M. A. FRANCE-LANORD, dans *Gallia*, XIX-1961, p. 254-259 ; note du même auteur dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, II (1961), p. 86.

Planche IV. — Coupes stratigraphiques à l'intérieur de la *cella*.

Au-dessus de ce foyer et en contact avec cette boîte en bronze, une couche d'argile rouge très compacte mêlée de fragments de chaux et de rares tessons (couche 5, coupes CD, KL, MN) ; parmi ces tessons, nous noterons (fig. 19, n° 1-4 :

une petite coupelle intacte, en poterie commune, à pâte jaune blanchâtre, rebord mince rentrant, fond plat strié en « empreinte digitale »,

un fragment de coupelle à pâte rouge orangée, micacée, avec dégraissant fin,

un fond de petit vase à pâte brune-orangée, peu micacée, à fond plat strié en « empreinte digitale »,

un autre fond de petit vase à pâte jaunâtre avec engobe brun-orangé luisant.

Cette couche 5 ne s'est pas retrouvée partout, car il apparaît nettement que des fosses l'ont crevée. Mais là même où elle a été emportée

par le creusement de ces fosses, on a pu reconnaître quelques lambeaux de terre qui adhéraient encore à la face interne des murs de la *cella*, soit à l'angle nord-ouest, soit contre la face ouest du mur oriental. Il semble donc que cette terre soit celle-là même dans laquelle auraient été creusées les tranchées, ou bien celle qui a servi à niveler le terrain. Cette seconde hypothèse paraît moins vraisemblable à cause de l'aspect irrégulier des fondations.

Une fosse a été creusée dans cette couche argileuse, vers le nord-ouest de la *cella*. Une terre grisâtre, sableuse, mêlée d'éléments métalliques et de fragments de pâte de verre, a comblé ce trou (pl. IV, coupe CD, couche 3). Quelques fragments de céramique y ont été rencontrés, dont deux tessons de coupelles en poterie commune, difficilement datables : l'un à pâte brun-rougeâtre, micacée, avec rebord en biseau, l'autre à pâte rose-orangée, avec rebord arrondi (fig. 19, nos 5 et 6). Il sera nécessaire de pratiquer un sondage contre le mur occidental, à l'extérieur, pour savoir si cette fosse est antérieure ou postérieure à la construction.

Par contre, la seconde grande fosse est bien postérieure à l'édifice. Elle contient une terre grisâtre (couche 4) où se mêlent des éléments rougeâtres et de la chaux, auprès des tranches de l'argile rouge. Assez fine, cette terre s'insérerait au milieu des blocs de pierre. Quelques éléments de céramique ont été notés, particulièrement au contact des couches 4 et 5. C'est ainsi que sous le grand monolithe de calcaire déjà signalé près de l'entrée de la *cella*, ont été dégagés, tout près du mur occidental, des rebords de coupe à feuilles d'eau, en céramique de la Graufesenque<sup>15</sup>. Mais l'imprécision de la limite des couches 4 et 5, en certains endroits, n'a pas permis de s'assurer si ces tessons ont été déplacés lorsqu'on creusa jadis cette fosse, ou bien si ces tessons étaient restés en place. Il se pourrait cependant que la céramique trouvée dans la couche 4 provienne de la couche 5, du fait du creusement de la fosse.

C'est dans la couche 4, à 0 m. 70 au-dessous du niveau des fondations romaines, qu'a été trouvée une petite obole émise de 1318 à 1320 à Saint-Rémy, en Provence, et frappée encore après cette date<sup>16</sup>. La profondeur à laquelle cette monnaie a été découverte

laisse supposer qu'elle ne s'est pas glissée dans les creux séparant les pierres ; ce qui date le creusement de la fosse du *xiv<sup>e</sup>* siècle.

Cette couche 4 a donné un fragment de porphyre rouge de l'Estérel, un lesson de vase à parois fines sableuses et de la céramique commune, notamment un rebord de petit vase à pâte grise, un fragment de vase à pâte blanchâtre avec rebord épais et ourlé, et enfin un débris de goulot de petit flacon en verre brunâtre (fig. 19, nos 7-9).

Au-dessus de ces fosses comblées, dont la terre a recouvert la couche 5 par endroits, une zone de gravats forme la couche 2. En un point, un foyer avec terre cendreuse (pl. IV, coupe MN). Sur ces gravats, des pierres qui portent le carrelage de la chapelle formé par des tomettes carrées. Par-dessus, des décombres constituent la couche 1. En plusieurs endroits, le sol de la chapelle avait été enlevé, mais il apparaît nettement qu'aucune tranchée n'avait été creusée après l'établissement de ce sol ou lors de sa destruction.

Au nord de la *cella*, entre le mur septentrional de cette dernière et le mur d'enceinte, le rocher a été partout retrouvé ; au-dessus, une argile compacte sans céramique, semblable à celle qui constitue la couche 5 à l'intérieur de la bâtisse antique : ce qui confirme bien l'antériorité de cette couche par rapport aux murs. Au-dessus n'ont été trouvés que des gravats. Il est vraisemblable que dans cette zone le niveau primitif a été abaissé lors de la construction de la partie nord de la chapelle.

Ces sondages permettent donc d'apporter des précisions pour la datation du monument gallo-romain. Il est postérieur au milieu du *i<sup>er</sup>* siècle, à cause de la monnaie de Néron, datée de 64-66, qui orne la boîte à fard. La présence de tessons de vases à feuilles d'eau (s'il était prouvé qu'ils viennent bien de la tranchée et n'ont pas été amenés de l'extérieur lors du creusement de celle-ci) forcerait à rajeunir encore la construction et à la placer au *ii<sup>e</sup>* siècle. L'existence d'une couche d'argile assez épaisse au-dessus de la boîte à fard rend vraisemblable cette hypothèse et incite à reculer l'édifice à la fin du *i<sup>er</sup>* ou au début du *ii<sup>e</sup>* siècle.

(15) Forme Dragendorff 42. A rapprocher de F. Gose, *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland, Beiheft I des Bonner Jahrbücher* (1950), nos 39-41.

(16) H. ROLLAND, *Monnaies des comtes de Provence*, 1956, n° 50 a, p. 215.

\* \* \*

Le monument étudié a son unité propre. Son plan très simple (fig. 16), *cella* entourée d'une

galerie sans doute non couverte et précédée d'une exèdre semi-circulaire, pourrait être celui d'un mausolée ou d'un petit temple. L'absence d'indices empêche actuellement de préférer l'une ou l'autre hypothèse. Ce qui est certain, c'est que cet édifice devait dépendre de la *villa* voisine et il témoigne de l'importance de celle-ci.

Cette *villa* est encore mal connue. Des fouilles ultérieures permettront sans doute de l'étudier plus précisément. Les monnaies de la fin de la République et du I<sup>er</sup> siècle, trouvées fortuitement, laissent supposer un habitat de cette

époque. Cette hypothèse demandera d'être vérifiée ; car nous touchons à une question intéressante l'histoire de l'organisation des domaines ruraux en Provence et de l'implantation de l'habitat. On connaît bien les cités romaines et certaines stations routières, mais l'on ne sait encore rien sur la manière dont s'est transformé le paysage rural avec l'extension de la romanisation.

Abbé R. BOYER et P.-A. FÉVRIER.

### Une cime pyrénéenne consacrée à Jupiter : Le Mont-Sacon (Htes-Pyrénées).

Le massif du Mont-Sacon, qui culmine au Pic de Tourroc (1541 mètres), appartient à la zone calcaire externe du nord des Pyrénées, zone dite de l'Ariège<sup>1</sup>, symétrique de la zone



Fig. 1. — Le Mont-Sacon dominant Saint-Bertrand-de-Comminges (flèche). Vue prise de Labroquère (Photo G. Fouet).

—calcaire espagnole par rapport au noyau central granitique. Ce massif se dresse en bordure de la plaine sous-pyrénéenne, entre la vallée de la Barousse et celle de l'Arize, sous-affluent de la Neste, qui débouchent sur la Garonne de part et d'autre de Saint-Bertrand-de-Comminges. Vue de Saint-Gaudens, sa crête allongée forme

un dôme aplati qui s'étire en une courbe harmonieuse du sud-est au nord-ouest (fig. 1 et 2).

Le Mont-Sacon domine de sa masse boisée, qu'éclaircissent à peine quelques artigues de pente et le pâturage du sommet, les villages d'Ourde, de Bramevaque et de Sacoué, dont les limites communales se rejoignent au Pic de Tourroc, c'est-à-dire à l'endroit même où les fouilles ont eu lieu. Du haut du sommet on embrasse un paysage immense, depuis la chaîne centrale, au sud-ouest, couronnée de rocs et de névés, jusqu'à la vallée de la Garonne qui s'étend, au nord-est, par-delà le Plantaurel, en direction de Toulouse.

Depuis longtemps une auréole de légendes et de récits fabuleux entoure le Mont-Sacon : « Montagne bien étrange, en effet, et qui offrirait de fantasmagoriques spectacles si le regard des mortels pouvait plonger dans ses entrailles. Les orifices dont sa carapace est criblée peuvent-ils avoir d'autre objet que de livrer passage à des puissances d'un autre monde ? Ils se présentent sous des formes variées : là, ce sont des puits béants dont la profondeur maximum est d'une quarantaine de mètres ; ici leurs ténèbres dessinent sur la roche des niches, des croissants, des lézards ; ailleurs, ce sont des grottes dont l'une a été rendue célèbre par la tragique histoire de l'Abbé d'Agos. Par contre, l'énorme termitière se couronne d'un joli terrain plat auquel la

(1) M. SOBRE, *Les Pyrénées*, Paris, 1946, p. 17.